SECTES

Rupa veille à ce que ses deux enfants aient une vie stable, moins chaotique que la sienne.
© HATIM KAGHAT.

« Née dans une communauté Krishna, je n'ai pas été préparée au monde extérieur »

Dès son plus jeune âge, Rupa a été séparée de sa mère. Elle a quitté le mouvement à 14 ans mais a éprouvé des difficultés à trouver les codes de la société. Epanouie, elle reste très méfiante.

PORTRAIT

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Le regard pétillant et le sourire aux lèvres, Rupa est une mère célibataire de deux ados, comme il en existe beaucoup. Pourtant, sa vie ne ressemble à aucune autre. Son parcours, elle l'a tracé seule. Les obstacles, elle les a franchis et ils lui donnent encore aujourd'hui la force d'avancer et de regarder vers l'avant. En veillant à ce que la vie de ses deux enfants soit moins chaotique que la sienne.

« Je suis née, il y a 46 ans, dans la communauté Krishna, près de Durbuy », commente la Bruxelloise. « Dans les années 70, quand le gourou a quitté l'Inde, il est allé aux Etats-Unis puis il s'est arrêté à Amsterdam qui était très "flower power". Il a développé des groupes en Europe, dont un an Belgique. C'est via mon oncle que ma mère est entrée dans la communauté avec son autre frère. Elle y a rencontré mon père. »

Baraquements sans chauffage

Arrivé d'Inde, le maître spirituel s'est fait des disciples. Au fil du temps, ils sont devenus des gourous. La communauté a commencé à fonctionner comme une société. « Comme ma mère est arrivée au début, elle avait un rôle important dans la communauté », se souvient Rupa. « Elle était un peu prêtresse. Elle s'occupait des statues, des repas, etc. Elle y croyait fort. C'était un peu sa vocation. » C'est le moment où le mouvement prend de l'ampleur à travers le monde.

Ses premières années, Rupa les vit dans la communauté avec sa maman. A l'âge de six ans, sa vie bascule. « J'ai dû aller à l'école en France », relate-t-elle en perdant son sourire. « Les parents ne pouvaient pas garder leurs enfants qui devaient aller dans des écoles de la communauté. Pour moi, c'était une sorte d'internat, en France. Ma mère s'est retrouvée dans la communauté, à 23 ans, seule car mon papa était décédé, avec une petite fille qu'elle ne pouvait pas voir souvent. Ça n'était agréable ni pour elle ni pour moi. Mais ma mère a toujours assumé son choix et n'a jamais remis la faute sur la communauté. Moi, j'ai été très fâchée sur la communauté, pas sur elle. »

Pour la communauté, l'image est importante. Les gourous aiment donc acheter des châteaux mais Rupa n'y mène pas une vie de princesse. « On vivait dans des baraquements sans chauffage et sans sanitaires », se souvient-elle. « C'était très inconfortable. On devait se lever tous les jours à 4 heures du matin. C'était à la campagne. On avait très peu de contacts avec les enfants du village. Vu nos tenues vestimentaires, on était très stigmatisés. Je me sentais déjà malheureuse. J'ai toujours été une gamine sensible. »

Libre, mais seule

« Dès mes 10 ans, j'ai pris mes distances », se souvient aujourd'hui Rupa en s'amusant. « Quand il fallait se prosterner et faire des prières, j'insultais leur dieu et je disais des gros mots. A la fin de mes primaires, quand j'ai quitté la France, ma mère m'a mise à l'école du village mais comme j'étais habillée en indienne, je n'avais pas d'amis. Je ne me sentais pas bien du tout. »

Après quelques années de tâtonnements, Rupa se retrouve seule dans un kot à Bruxelles. Elle a 14,5 ans et étudie à Saint-Louis. « Dans la capitale, ça allait mieux car j'étais plus anonyme », se remémore-t-elle. « Les gens ne me connaissaient pas, je ne devais pas parler de la communauté. Personne ne savait que j'étais Krishna. Ça n'était donc pas un problème. Ça m'a fait du bien de me sentir libre mais je me sentais très seule. Ma vie était un peu débridée mais ça n'était pas intentionnel. Et là, les règles de la communauté et la contrainte financière m'ont sauvée. J'ai un peu touché à tout mais ça n'a jamais été trop loin. Et puis j'avais peur aussi car je pensais que si je déconnais trop, ma mère ne viendrait pas m'aider car elle n'était pas d'accord. »

Dans un premier temps, la jeune femme ne termine pas ses études secondaires. En 1998, elle trouve un job. Le soir, elle suit une formation et obtient un graduat en marketing. « Aujourd'hui, je suis manager d'une équipe », se réjouit Rupa. « C'est clair que j'aurais aimé faire des études. Ça a un impact sur ma vie. Encore plus maintenant. Ma fille a 16 ans et je sens les angoisses car j'ai eu une adolescence particulière. J'ai peur qu'il lui arrive des trucs. Je n'ai aucune référence. Je me suis mise dans des situations inconfortables et idiotes. Je ne gérais pas car je n'étais pas préparée à la vie extérieure. Je n'ai pas tous les codes. »

Les codes, par contre, la communauté a les siens. Ont-ils parfois inquiété la jeune femme ? « Il y avait une idéologie de base mais, avec le temps, chaque gourou a créé ses principes et gérait comme il voulait », explique Rupa. « Certaines communautés à travers le monde ont connu des abus sexuels, y compris sur des enfants. A un moment donné, des gourous ont commencé à partir avec l'argent et avec des femmes ou des hommes. Ça a créé des scandales. Le pouvoir leur montait à la tête et ils étaient considérés comme des dieux. »

« Quand tout ça a commencé à exploser, j'avais une dizaine d'années », ponctue Rupa. « La communauté belge a tout remis à plat. Ils ont commencé à faire attention aux législations. Chacun a pu commencer à chercher le gourou qui lui convient. Chaque communauté est gérée par des présidents qui sont élus. C'est beaucoup plus démocratique. Ma mère y vit toujours et tout se passe bien. »

250.000

Sur un week-end une petite communauté de néo-pentecôtistes peut récolter jusqu'à 250.000 euros de dons de ses adeptes lors de rassemblements et de célébrations. Ce sont des petites entités qui sont totalement autosuffisantes.

justice pénale Les mouvements sectaires ont le champ libre

F.DE.

La principale difficulté dans l'aide aux victimes est de les identifier
André Frédéric
Président de la Fécris

Comment aider les victimes des sectes et des mouvements sectaires ? Comment leur permettre de revivre, de se resocialiser ? Telles sont les questions qui sont au centre d'un colloque organisé ce vendredi à la Chambre par la Fécris, la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme, et par l'association belge Aviso.

« La principale difficulté dans l'aide aux victimes est de les identifier », pose d'emblée André Frédéric, président de la Fécris. « Il y a un désintérêt total des pouvoirs publics pour un phénomène qui a changé de forme. Il est plus pernicieux car il est virtuel alors qu'avant il était dans le contact direct. En même temps, on vit dans un Etat de droit qui reconnaît le droit de s'associer, le droit de choisir son option religieuse et philosophique. Notre boulot n'est pas de nous occuper de l'opinion philosophique des gens mais d'aider les victimes et les dérives de ces organisations. »

Les aider, mais comment ? « On va surtout soutenir les proches car ce sont eux qui nous contactent », précise Eric Brasseur, ancien directeur du Ciaosn, le centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles. « Comment réagir face au groupe ? Faut-il saisir un avocat ? Faut-il lui dire de cesser de critiquer le groupe devant la personne ? Faut-il porter plainte car ça peut créer un conflit avec la personne ? Les proches des victimes ont besoin de soutien. Leur souffrance est souvent morale car les adeptes ne veulent plus être en contact avec eux et leurs proches en général. C'est parfois également financier avec des appropriations d'héritages. »

Peu de plaintes

Pénalement, par contre, ces mouvements semblent avoir le champ libre. La Sûreté de l'Etat a reconnu ne plus faire de la lutte contre les sectes une priorité. A la police, c'est un peu pareil. « On peut aussi comprendre car la problématique sectaire est que statistiquement, il y a très peu de plaintes et encore moins de condamnations », commente Daniel Lesciauskas, ancien commissaire et référent sectes à la police fédérale pendant plus de vingt ans. « Judiciairement, c'est donc un nano-phénomène. Donc, la police se dit qu'elle ne va pas investir pour suivre le problème. Donc, il n'y a pas de problème de sectes en Belgique. »

Mais l'ancien policier tempère. « La répression, c'est zéro. Attaquer ces grands groupes en espérant qu'un jour ils soient dissous, on oublie. De toute façon, c'est contre-productif. »